

Retour dans l'Otan : la France veut une majorité

« Sarkozy est-il suivi ? » s'interrogent les partenaires de la France. En demandant un vote de confiance au Parlement, à l'issue du débat, le 17 mars, le gouvernement cherche à les rassurer.

À un mois du sommet de Strasbourg pour les 60 ans de l'Otan, il est temps de donner un signal clair aux autres pays membres. « **Beaucoup se posent la question : Sarkozy est-il suivi par sa majorité ?** », constate Christian Lequesne, directeur du Ceri.

Le retour de la France dans les organes intégrés de commandement de l'Alliance atlantique, plus de quarante ans après la rupture engagée par le général de Gaulle, fera donc non seulement l'objet d'un débat au parlement mais aussi d'un vote de confiance. François Fillon l'a annoncé dans une lettre aux responsables des groupes parlementaires.

Une « faute »....

Roger Karoutchi, le secrétaire d'État aux Relations avec le Parlement, salue « **un geste fort** », Nicolas Dupont-Aignan, député crypto-gaulliste, accuse, lui, le Premier ministre de vouloir « **étouffer le débat** ». Tous deux illustrent le débat réel et profond au sein de l'UMP et de la majorité.

Annoncée jeudi soir, au moment où Nicolas et Carla Sarkozy embarquaient vers le Mexique pour un séjour privé avant la visite officielle de lundi, la décision du Premier ministre suit de moins de vingt-quatre heures la réunion d'un groupe de vingt députés autour de Dominique de Villepin.

Celui-ci a qualifié de « **faute** » la réintégration des instances de commandement militaire par la France, mais



Le siège de l'Otan se trouve, depuis 1966, à Bruxelles.

tous ses amis ne le sulvent pas. Un autre ancien Premier ministre, Alain Juppé, s'est interrogé sur « **l'utilité** » de cette décision dont l'intérêt lui semble « **symbolique** ».

La peur de l'atlantisme, alignement sur les États-Unis, renaît dans les rangs gaullistes ; à l'inverse, d'autres sautent le pas sans état d'âme ; ils s'étaient réunis, la veille, autour de Jean-Pierre Raffarin.

Demandé par l'opposition, promis

par le gouvernement, prévu le 17 mars à l'Assemblée, le débat sera donc ponctué d'un vote de confiance. Mis en minorité par la gauche et une partie de la droite, le gouvernement Fillon pourrait alors démissionner. Il y a peu de risque car, précisément, l'engagement de responsabilité vise à assurer la cohésion de la majorité.

Axel Poniatowski, président de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée, peut en conclure que

la décision prise par François Fillon « **légitime** » le choix du chef de l'État vis-à-vis de l'Otan.

La décision de François Fillon, lui-même ancien ministre de la Défense, vise à obtenir une adhésion à la nouvelle politique et à donner un signal fort aux autres membres de l'Otan avec lesquels la France négocie conditions et compensations pour son retour.

Didier EUGÈNE.